

European Aluminium met en garde contre les effets inattendus de l'inclusion de l'aluminium dans la proposition de la Commission relative au mécanisme d'ajustement des émissions de carbone aux frontières de l'Union Européenne.

Bruxelles, le 14 juillet 2021 – **Le 14 juillet 2021, la Commission européenne a présenté sa proposition de mécanisme européen d'ajustement à la frontière pour le carbone (CBAM) dans le cadre du "Fit for 55". Tout en soutenant les principes de la feuille de route ambitieuse de l'UE en matière de décarbonisation, European Aluminium est préoccupé par l'impact économique et climatique négatif de l'inclusion de l'aluminium dans la phase pilote. Le secteur est prêt à travailler avec le Parlement européen et les États membres de l'UE pour trouver un mécanisme alternatif et efficace de fuite de carbone pour l'aluminium.**

"L'aluminium est un métal crucial pour la transition de l'Europe vers une économie circulaire et neutre en carbone. Nous soutenons le paquet climatique d'aujourd'hui visant à concrétiser l'ambition climatique plus élevée de l'UE et nous nous attendons à ce qu'il stimule davantage la demande pour notre métal circulaire et léger. Toutefois, nous sommes très préoccupés par la décision de la Commission européenne d'inclure l'aluminium dans la liste initiale des secteurs visés par le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières proposé. L'absence de mesures renforcées de protection contre les fuites de carbone et la conception actuelle du CBAM ne permettent pas de faire face aux coûts indirects du carbone auxquels le secteur européen de l'aluminium est confronté en ce qui concerne les règles de conception du marché de l'électricité de l'UE", commente Gerd Götz, directeur général d'European Aluminium.

La nature entièrement électrifiée de la production primaire d'aluminium fait des producteurs européens les plus exposés aux coûts indirects du carbone des émissions. En Europe, les coûts du carbone de l'électricité évoluent au niveau régional en raison de la dynamique des prix sur les marchés régionaux interconnectés de l'électricité, représentant jusqu'à 40 % des coûts totaux de production de l'aluminium. Aucune autre matière soumise au CBAM n'est aussi exposée que l'aluminium à l'impact des coûts indirects des émissions de carbone.

"Sur la base des défis uniques de notre secteur, la proposition CBAM d'aujourd'hui ne contribuera pas à réduire les émissions mondiales de CO2 dans notre secteur, mais accélérera la tendance à la fuite des investissements et de l'emploi que les industries européennes ont connue au cours des dernières décennies. Il y aura des répercussions sur les coûts tout au long de la chaîne de valeur des métaux, ce qui pourrait entraîner une augmentation, et non une diminution, des fuites de carbone", déclare Gerd Götz. "Dans le même temps, nous sommes heureux que la Commission ait reconnu que sa conception actuelle du CBAM ne peut pas s'attaquer aux coûts indirects du carbone auxquels même les producteurs d'aluminium à faible intensité de carbone sont confrontés en raison des prix plus élevés de l'électricité. En accordant plus de temps pour développer des solutions adéquates, elle prouve que dans sa conception actuelle, le CBAM ne peut pas compenser efficacement les coûts d'émission indirects auxquels sont confrontés les producteurs européens - même s'ils utilisent de l'électricité à 100 % à faible teneur en carbone - par rapport à leurs principaux concurrents mondiaux (Chine, Moyen-Orient, Russie)", a-t-il ajouté.

En outre, le risque de contournement du mécanisme proposé est particulièrement élevé pour la chaîne de valeur de l'aluminium, ce qui réduit encore les conditions de concurrence pour les producteurs européens d'aluminium. En particulier, l'intention de la Commission européenne de supprimer progressivement les mesures existantes de protection contre les fuites de carbone aura un impact considérable sur la compétitivité du secteur européen. "Nous ne pouvons pas risquer de perdre une industrie essentielle à la transition verte de l'Europe, surtout si l'on considère que l'Europe a déjà perdu 30 % de ses usines de production primaire depuis 2008". Dans le secteur de l'aluminium, le maintien des mesures concernant les fuites de carbone existantes jusqu'en 2030 reste essentiel pour la compétitivité des exportations européennes et la lutte pour la réduction des émissions de carbone au niveau mondial. "Le changement climatique ne peut se permettre de retirer du marché les installations d'aluminium hautement durables de l'Europe", a souligné M. Götz.

Afin de permettre une protection adéquate contre toute fuite supplémentaire de carbone et d'investissement, European Aluminium appelle les décideurs politiques de l'UE à maintenir l'aluminium dans le cadre actuel des mesures concernant les fuites de carbone et à mettre en œuvre les nouvelles lignes directrices sur les aides d'État du SCEQE jusqu'en 2030. "Un retrait progressif ou anticipé ne donnerait pas à notre secteur la certitude réglementaire à long terme nécessaire à la mise en œuvre de nos plans d'investissement à faible émission de carbone", conclut M. Götz.

Dans le but de lutter contre les fuites de carbone et de soutenir la souveraineté industrielle de l'Europe, la chaîne de valeur européenne de l'aluminium a souligné son engagement à travailler avec la Commission européenne, les co-législateurs de l'UE et les parties prenantes plus larges pour concevoir un CBAM efficace pour l'aluminium dans la prochaine phase.

A propos

A propos d'Aluminium France : *Aluminium France est l'organisation officielle qui représente l'industrie de l'aluminium en France auprès des pouvoirs publics, de l'administration et de la société civile. Elle rassemble les producteurs français d'alumine et d'aluminium primaire, les acteurs de la première transformation (laminage, filage, fonderie, forge), les recycleurs et affineurs d'aluminium et les équipementiers. Au total, ce sont plus de 60 usines avec plus de 10 000 emplois directs et environ 100 000 emplois indirects. La production française d'aluminium est à 50% issue du recyclage avec des applications dans des marchés stratégiques comme l'aérospatiale, la défense, la microélectronique, ou des applications indispensables à la vie de tous les jours comme l'emballage, l'automobile, le bâtiment ou la connectique.*

La production industrielle d'aluminium est une invention française et les 3 centres de R&D qui rassemblent plus de 500 ingénieurs chercheurs sont des références mondiales.

En savoir plus : www.aluminium.fr

A propos d'European Aluminium : *European Aluminium, fondée en 1981 et basée à Bruxelles, est la voix de l'industrie de l'aluminium en Europe. Nous collaborons activement avec les décideurs et les parties prenantes au sens large pour promouvoir les propriétés*

exceptionnelles de l'aluminium, assurer la croissance et optimiser la contribution que notre métal peut apporter pour relever les défis de durabilité de l'Europe. Par l'expertise environnementale et technique, l'analyse économique et statistique, la recherche scientifique, l'éducation et le partage des meilleures pratiques, les affaires publiques et les activités de communication, European Aluminium promeut l'utilisation de l'aluminium en tant que matériau aux propriétés permanentes qui fait partie de la solution pour atteindre des objectifs durables, tout en maintenant et en améliorant l'image de l'industrie, du matériau et de ses applications auprès de leurs parties prenantes.

Leurs plus de 80 membres comprennent des producteurs d'aluminium primaire ; fabricants en aval d'aluminium extrudé, laminé et coulé ; les producteurs d'aluminium recyclé et les associations nationales d'aluminium représentent plus de 600 usines dans 30 pays européens. Les produits en aluminium sont utilisés dans un large éventail de marchés, notamment l'automobile, le transport, l'ingénierie de haute technologie, le bâtiment, la construction et l'emballage.

En savoir plus : <https://www.european-aluminium.eu/>

Contact : communications@european-aluminium.eu, +32 2 775 63 63